

PILOTE DE LIGNE

FORMATION CPL / IR



Former, éduquer, façonner et offrir une nouvelle génération de professionnels de l'industrie aéronautique. Nous nous affirmons comme le fournisseur mondial dominant dans l'éducation et la formation aéronautique durable et de qualité..

 **AIRWAYS**
AVIATION

 **ESMA**
aviation academy

PILOTE DE LIGNE

FORMATION CPL / IR

Le métier, la formation

Le pilote de ligne personnellement responsable de la sécurité et du confort sécurité des passagers et, bien sûr, de l'avion lui-même. Le salaire d'un pilote de ligne est conforme à son niveau de responsabilité : il est en charge de toute une équipe d'hommes et de femmes qualifiés. Plus de 15.000 nouveaux pilotes sont nécessaires chaque année dans le monde. Les jeunes diplômés peuvent être appelés à rejoindre une compagnie aérienne dès la fin de leur formation.

Formation théorique

- **47 h** Cours théorique CPL en salle
- **42 h 30** Cours théorique IR en salle
- **5 h 00** Cours théorique UPRT

NOS BASES :

- FRANCE - Montpellier
- ESPAGNE - Huesca
- ANGLETERRE - Oxford
- MONTENEGRO - Podgorica
- AUSTRALIE - Gold Coast, Sunshine Coast, Lismore

Formation pratique

Airways Aviation est une des rares écoles dans le monde à proposer des conditions exceptionnelles pour la navigation aérienne : environnement côtier, à quelques nautiques des reliefs alpins et pyrénéens, au coeur d'un trafic aérien international garantissant une qualité pédagogique unique en France.

OUTILS MODERNES :

- Monomoteurs : 23 **DA40** VFR et IFR, 15 **C172 + Avion de voltige**
- Bimoteurs : 11 **DA42** Glass Cockpit
- Simulateurs de vol : **FNPT2 MCC Alsim** et **DA42 Mechtronix**

DÉTAILS :

- La formation Pratique CPL inclut : **5 h simu FNPT2**
20 h de vol Bimoteur
- La formation Pratique IR inclut : **33 h simu FNPT2**
15 h de vol Bimoteur
- La formation Pratique UPRT inclut : **3 h de Vol en avion de voltige ou équivalent**

Le groupe Airways Aviation possède et exploite **la plus grande flotte d'avions de formation de pilotes** Diamond DA40 et DA42.

OBLIGATIONS RÈGLEMENTAIRES

- 18 ans au jour de l'examen CPL
- Certificat médical du personnel navigant technique (Classe 1)

PRÉREQUIS

- Titulaire d'une licence de Pilote privé délivrée conformément à l'annexe 1 de l'OACI.
- ATPL ou CPL Théorique (moins de 36 mois)
- Titulaire d'une habilitation vol de nuit (possibilité de la faire ici à Airways Aviation Academy)
- 175 h de vol minimum dont 100 h de vol en CDB, 20 h de vol en campagne en tant que CDB et une navigation de 300 NM.



FICHE DE CANDIDATURE



NOM : PRENOM : SEXE : F - M

DATE ET LIEU DE NAISSANCE :

TELEPHONE / MOBILE : EMAIL :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE : PAYS :

SECTEUR	DE FORMATION	FORMATION	SESSION	CHOISIE
<input type="checkbox"/>	ATPI
<input type="checkbox"/>	ATPL
<input type="checkbox"/>	ATPC
<input type="checkbox"/>	CPL IR
<input type="checkbox"/>	MCC

VOTRE PERIODE	PARCOURS	ETUDES ET FORMATIONS DIPLOME OBTENU	DISCIPLINE	ETABLISSEMENT
.....
.....
.....
.....

NIVEAU D'ANGLAIS
DERNIER DIPLOME OBTENU : ANNÉES D'ÉTUDES :

EXPERIENCES PROFESSIONNELLES PERIODE	EMPLOYEUR	OU STAGES DESCRIPTION DU POSTE
.....
.....
.....
.....

SIGNATURE